

BIO INFOS

Formation d'un groupe d'échange autour de la rentabilité des microfermes



C'est sur le «perma-jardin» de Marcelin, une microferme de 2,4 ha, qu'aura lieu la première rencontre du groupe d'intérêt.

ULYSSE LE GOFF, FIBL

Un groupe d'intérêt a été formé sur les grandes questions auxquelles se heurtent les microfermes aujourd'hui: la rentabilité économique et l'accès à la terre.

Le questionnaire lancé fin avril pour s'inscrire au groupe d'intérêt collecte déjà une trentaine de réponses, qui permettent de cerner les besoins du public concerné. Cette action s'inscrit dans le cadre d'un projet réalisé par le FiBL et financé par la Direction générale de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires du canton de Vaud. Les participants sont des personnes qui ont créé une microferme ou souhaitent le faire,

qui utilisent souvent la permaculture pour pratiquer une agriculture à petite échelle, et sont à la recherche d'un lieu d'échange pour partager leurs expériences. Exactement ce que le groupe d'intérêt se propose de mettre en place. La création d'un réseau à l'échelle romande a été identifiée comme une motivation pour beaucoup. Les démarches d'installation sont généralement difficiles et il est utile d'être relié à d'autres personnes dans une situation similaire, la collaboration étant un facteur de succès lors de la mise en place de modèles innovants. Les thèmes que les participants souhaitent aborder en priorité sont la question de la viabilité économique des exploitations de petite surface et celle de l'accès à la terre.

L'accès à la terre, une question phare

Il existe deux cas de figure concernant l'accès à la terre. Le premier concerne les personnes ne disposant pas de diplôme agricole et qui cherchent des moyens alternatifs d'accéder à la terre. C'est une question difficile à élucider, car la loi impose de posséder un diplôme adéquat pour créer ou reprendre une exploitation agricole, mais des pistes de réponses existent. S'associer avec une personne qui peut devenir exploitante à titre personnel, ou encore se former, sont les premières solutions à proposer. Pour les personnes dûment diplômées l'équation n'est pas toujours plus simple. Les prix des terres et surtout des domaines sont souvent prohibitifs à l'achat lorsque les



Les participants sont des personnes qui ont créé une microferme ou souhaitent le faire et qui sont à la recherche d'un lieu pour partager leurs expériences.

JOSY TARARCAZ, FIBL

transactions ont lieu en dehors du cadre familial. Là encore, des solutions existent, entre la location de terrain et l'association à plusieurs pour reprendre une ferme.

La durabilité, l'autre préoccupation majeure

Le groupe d'intérêt vise clairement les projets professionnels, de l'ordre de l'installation et non de la transformation d'une exploitation existante. Sans surprise, les personnes qui se lancent dans ce type de projets sont donc à la recherche de jalons économiques pour planifier de façon cohérente et durable leur activité. Il s'agit à la fois de financer le projet d'installation, mais aussi de se projeter dans un futur raisonnable dans un monde agricole où de nom-

breux exploitants sont en souffrance.

Les questions de la rentabilité et de la viabilité économique sont également étudiées en partenariat avec l'Université de Lausanne. Pour l'instant, il existe des recherches sur les microfermes dans d'autres pays, mais il n'est pas cohérent de les transposer directement à la réalité suisse car les différences sont multiples.

Un groupe itinérant et un guide technique

Le groupe d'intérêt est là pour mettre en contact direct les concernés et faire jaillir des solutions créatives de la réflexion partagée et structurée par des ateliers. En parallèle, le FiBL est également en train de concevoir un guide pratique

qui constituera une base de références, que chacun pourra ensuite appliquer aux particularités de son contexte.

Une première rencontre du groupe d'intérêt est prévue à Marcelin (Morges) le mardi 3 septembre, avec une visite du projet «perma-jardin». L'idée est ensuite de voyager de site en site pour découvrir les expériences des autres à travers des visites thématiques.

HÉLÈNE BOUGOUIN, FIBL

INFOS UTILES

Le questionnaire pour s'inscrire au groupe est disponible à l'adresse suivante: <https://www.bioactualites.ch/actualites/nouvelle/lancement-groupe-d-interet-microfermes-et-permaculture.html>

IRRIGATION

Le Valais avance dans sa stratégie de lutte contre le gel printanier

Brigitte Gabbud-Quarroz

Le Canton a débloqué 35 millions de francs pour réaliser des projets collectifs et l'électrification des systèmes d'irrigation des réseaux existants.

«En deux nuits de gel au printemps 2017, les producteurs valaisans ont perdu près de 70 millions de francs. Les crédits débloqués par le Canton du Valais pour mettre en place des mesures de lutte se montent à 35 millions, soit l'équivalent des montants perdus en une nuit il y a maintenant deux ans», a déclaré Christophe Darbellay, le conseiller d'Etat valaisan en charge de l'agriculture lors de la conférence de presse organisée le mercredi 22 mai dernier pour faire le point sur

les projets réalisés et initiés à ce jour.

Ce crédit cadre d'un peu plus de 35 millions avait été octroyé par le Grand Conseil valaisan en septembre 2017. Il visait principalement à soutenir des projets collectifs et l'électrification des systèmes d'irrigation des réseaux existants. Actuellement cinq projets couvrant une surface totale de 100 hectares ont été réalisés et quinze autres sont en cours. Le tout pour un investissement global de 20 millions de francs. Les projets sont répartis sur onze communes et ils concernent autant la viticulture que l'arboriculture.

Des procédures courtes

Le point presse avait été organisé à Fully sur le domaine du Grand Blettay. Le consortium du Grand Blettay qui compte près de 40 membres a

entrepris des travaux qui ont permis de rationaliser des infrastructures d'irrigation et de lutte contre le gel existantes. Pierre-Marie Dorsaz, président du consortium, explique: «Un système de pompage centralisé et électrifié a permis de remplacer vingt puits individuels. Il couvre près de 35 hectares. La solution mise en place a la particularité de garder constamment l'eau sous pression dans la conduite principale. Ce qui permet aux utilisateurs de pouvoir l'utiliser aussi souvent qu'ils en ont besoin». Un investissement de près d'un million de francs, dont 80% couverts par des subventions publiques, a été consenti pour ce projet. Edouard Fellay, président de Fully, a souligné la rapidité avec laquelle ce projet a été réalisé. Moins de six mois de procédures ont été nécessaires et les installations fon-

tionnent déjà depuis l'an dernier. Les producteurs ont pris à leur charge les frais relatifs à la conduite secondaire et aux installations situées sur leur propriété.

Ces projets d'amélioration des systèmes d'irrigation par aspersion sont portés par le service cantonal de l'agriculture mais ils ont aussi permis une coordination fructueuse avec différents autres services cantonaux. Pierre Christe, collaborateur scientifique auprès du Service de l'environnement, souligne: «Nous sommes venus en appui dès le départ. Nous avons, par exemple, réalisé un inventaire des nombreux puits agricoles disséminés le long de la plaine du Rhône».

Un cahier des charges clair

Le Service de l'environnement a aussi édité un cahier



Pierre-Marie Dorsaz, président du consortium, Edouard Fellay, président de Fully, Christophe Darbellay, conseiller d'Etat, et Tony Arborino, chef de l'Office de construction du Rhône (de gauche à droite).

B. GABBUD-QUARROZ

des charges clair à l'attention des bureaux d'études qui ont collaboré à la mise en œuvre des mesures de lutte contre le gel. Cela afin de préciser les besoins, les risques et les attentes mais surtout d'assurer la mise en place d'un plan de gestion de la nappe phréatique qui est également largement utilisée pour les besoins en eau potable des habitants. «Une problématique peu présente sur le projet du Grand Blettay qui concerne essentiellement des eaux de surface», précise Pierre Christe. Pour le projet

du Grand Blettay, une collaboration a également été mise en place avec l'Office de construction du Rhône qui a apporté la moitié du financement soit un peu moins de 500000 francs. Une mesure rendue possible dans le but de rendre plus productive l'agriculture de la commune de Fully (VS) qui devrait perdre, à terme, 8,7% de ses terres agricoles dans le cadre des travaux de correction du Rhône, a expliqué Tony Arborino, le chef de cet office. Ces moyens ont donc été alloués à titre de compensation.